

## Fiche de Données de Sécurité Belle France 2 Blocs WC Javel Nettoie et blanchit



Fiche signalétique du 12/5/2021, révision 4  
Conforme au Règlement (EC) No. 830/2015

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Dénomination commercial: Belle France 2 Blocs WC Javel Nettoie et blanchit  
Code commercial: 5000

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :  
Détergent pour wc pour usage domestique

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:  
RE.LE.VI. S.p.A. - Via Postumia n.1- 46040 RODIGO Mantova - Italia  
Phone +39.0376.684011 - FAX +39.0376.658076  
www.relevi.it - info@relevi.it

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:  
sds@relevi.it

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)  
Société: +39 0376 780632 (24 / 24h - 7 / 7d - italien / anglais)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- ⚠ Attention, Skin Irrit. 2, Provoque une irritation cutanée.
- ⚠ Danger, Eye Dam. 1, Provoque de graves lésions des yeux.
- ⚠ Aquatic Chronic 2, Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :  
Aucun autre danger

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:



Danger

Mentions de danger:

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Qualité spéciale:

5000/4

Page n. 1 de 12



## Fiche de Données de Sécurité

### Belle France 2 Blocs WC Javel Nettoie et blanchit

EUH206 Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

Contient  
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium

Ce produit n'est pas destiné à désinfecter

Composition - Reg (CE) n ° 648/2004

Contient:

agents de surface anioniques  
agents de blanchiment chlorés

30 % et plus  
15 % ou plus,  
mais moins  
de 30 %

Le produit contient également : Parfums  
Allergènes : D-LIMONENE  
Agents conservateurs: --

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:  
Aucune

#### 2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

N.A.

#### 3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classement par catégorie
>= 30% - < 40%	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	CAS: 68411-30-3 EC: 270-115-0 REACH No.: 01-2119489428-22	⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302 ⚠ 4.1/C3 Aquatic Chronic 3 H412 ⚠ 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315 ⚠ 3.3/1 Eye Dam. 1 H318
>= 15% - < 17.5%	sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté	CAS: 51580-86-0 EC: 220-767-7 REACH No.: 01-2119489371-33	⚠ 2.14/2 Ox. Sol. 2 H272 ⚠ 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319 ⚠ 3.8/3 STOT SE 3 H335 ⚠ 4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400 ⚠ 4.1/C1 Aquatic Chronic 1 H410 ⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302 EUH031
>= 1% - < 2.5%	Xylènesulfonate de sodium	CAS: 1300-72-7 EC: 215-090-9 REACH No.: 01-2119513350-56	⚠ 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319
< 0.1%	oxyde de diphényle	CAS: 101-84-8 EC: 202-981-2 REACH No.: 01-2119472545-33	⚠ 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319 ⚠ 4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400 ⚠ 4.1/C3 Aquatic Chronic 3 H412
< 0.1%	Dodecanenitrile	CAS: 2437-25-4 EC: 219-440-1 REACH No.: 01-2120743516-53	⚠ 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315 ⚠ 4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400 M=10. ⚠ 4.1/C1 Aquatic Chronic 1 H410

5000/4

Page n. 2 de 12





## Fiche de Données de Sécurité

### Belle France 2 Blocs WC Javel Nettoie et blanchit

M=10.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

Aucun

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

##### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

5000/4

Page n. 3 de 12





## Fiche de Données de Sécurité

### Belle France 2 Blocs WC Javel Nettoie et blanchit

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.  
Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.  
Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.  
Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.  
Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.  
Recommandations générales sur l'hygiène du travail:  
Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucun en particulier  
Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.  
Matières incompatibles:  
Aucune en particulier.  
Indication pour les locaux:  
Locaux correctement aérés.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

oxyde de diphényle - CAS: 101-84-8  
UE - TWA(8h): 7 mg/m<sup>3</sup>, 1 ppm - STEL: 14 mg/m<sup>3</sup>, 2 ppm  
ACGIH - TWA(8h): 1 ppm - STEL: 2 ppm - Remarques: (V) - URT and eye irr, nausea

#### Valeurs limites d'exposition DNEL

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium - CAS: 68411-30-3  
Travailleur industriel: 170 mg/kg - Consommateur: 85 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
Travailleur industriel: 12 mg/m<sup>3</sup> - Consommateur: 3 mg/m<sup>3</sup> - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
Consommateur: 0.85 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté - CAS: 51580-86-0  
Travailleur professionnel: 8.11 mg/m<sup>3</sup> - Consommateur: 1.99 mg/m<sup>3</sup> - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
Travailleur professionnel: 2.3 mg/kg - Consommateur: 1.15 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
Consommateur: 1.15 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
Xylènesulfonate de sodium - CAS: 1300-72-7  
Travailleur industriel: 7.6 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
Travailleur industriel: 53.6 mg/m<sup>3</sup> - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

5000/4

Page n. 4 de 12





## Fiche de Données de Sécurité

### Belle France 2 Blocs WC Javel Nettoie et blanchit

Travailleur professionnel: 3.8 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
Travailleur professionnel: 13.2 mg/m<sup>3</sup> - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques  
Travailleur professionnel: 3.8 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Valeurs limites d'exposition PNEC

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium - CAS: 68411-30-3  
Cible: Eau douce - valeur: 0.268 mg/l  
Cible: Eau marine - valeur: 0.0268 mg/l  
Cible: usine de traitement des eaux usées - valeur: 3.43 mg/l  
Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 8.1 mg/kg

sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté - CAS: 51580-86-0  
Cible: Eau marine - valeur: 1.52 mg/l  
Cible: Eau douce - valeur: 0.00017 mg/l  
Cible: Sol (agricole) - valeur: 0.756 mg/kg  
Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 7.56 mg/kg  
Cible: usine de traitement des eaux usées - valeur: 0.59 mg/l

Xylènesulfonate de sodium - CAS: 1300-72-7  
Cible: Eau douce - valeur: 0.23 mg/l  
Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 100 mg/l

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

##### Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

##### Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

##### Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

##### Risques thermiques :

Aucun

##### Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

##### Contrôles techniques appropriés

Aucun

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Notations:
Aspect:	Solide	--	--
couleur:	Vert	--	--
Odeur:	Citrique	--	--
Seuil d'odeur :	Pas disponible	--	--
pH : (sol. 1%):	6.5± 1.5	--	--
Point de fusion/congélation:	Pas disponible	--	--
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	Pas disponible	--	--
Point éclair:	Pas disponible	--	--
Vitesse d'évaporation :	Pas disponible	--	--

5000/4

Page n. 5 de 12





## Fiche de Données de Sécurité

### Belle France 2 Blocs WC Javel Nettoie et blanchit

Inflammabilité (solide, gaz):	Pas inflammable	--	--
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	Pas disponible	--	--
Pression de vapeur:	Pas disponible	--	--
Densité des vapeurs:	Pas disponible	--	--
Densité relative:	Pas disponible	--	--
Hydrosolubilité:	Soluble	--	--
Solubilité dans l'huile :	Pas disponible	--	--
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas disponible	--	--
Température d'auto-inflammabilité :	Pas disponible	--	--
Température de décomposition:	Pas disponible	--	--
Viscosité:	Pas disponible	--	--
Propriétés explosives:	Pas disponible	--	--
Propriétés comburantes:	Pas disponible	--	--

#### 9.2. Autres informations

Propriétés	valeur	Méthode :	Notations:
Miscibilité:	Pas disponible	--	--
Liposolubilité:	Pas disponible	--	--
Conductibilité:	Pas disponible	--	--
Propriétés caractéristiques des groupes de substances	N.A.	--	--

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

### 10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun

### 10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune en particulier.

5000/4

Page n. 6 de 12





## Fiche de Données de Sécurité

### Belle France 2 Blocs WC Javel Nettoie et blanchit

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques sur le produit :

Belle France 2 Blocs WC Javel Nettoie et blanchit

a) toxicité aiguë

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

b) corrosion cutanée/irritation cutanée

Le produit est classé: Skin Irrit. 2 H315

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le produit est classé: Eye Dam. 1 H318

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

e) mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

f) cancérogénicité

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

g) toxicité pour la reproduction

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

j) danger par aspiration

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium - CAS: 68411-30-3

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat > 2000 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 1080 mg/kg

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test: Sensibilisation de la peau - Voie: Peau - Espèces: GUINEA PIG Négatif

e) mutagénicité sur les cellules germinales:

Test: OECD476 - Espèces: Bactéries génériques Négatif

sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté - CAS: 51580-86-0

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 1671 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat > 5000 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 0.27 mg/l - Durée: 8h

Xylènesulfonate de sodium - CAS: 1300-72-7

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 2000 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 2000 mg/kg

oxyde de diphényle - CAS: 101-84-8

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 2450 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 2400 mg/l

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 7940 mg/kg

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

#### 12.1. Toxicité

5000/4

Page n. 7 de 12





## Fiche de Données de Sécurité

### Belle France 2 Blocs WC Javel Nettoie et blanchit

Belle France 2 Blocs WC Javel Nettoie et blanchit  
Le produit est classé: Aquatic Chronic 2 - H411  
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium - CAS: 68411-30-3  
a) Toxicité aquatique aiguë:  
Point final: EC50 - Espèces: Daphnie = 2.9 mg/l - Durée h: 48  
Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 1.67 mg/l - Durée h: 96  
b) Toxicité aquatique chronique:  
Point final: NOEC - Espèces: Algues = 3.1 mg/l - Durée h: 360  
Point final: NOEC - Espèces: Daphnie = 1.41 mg/l - Durée h: 540  
Point final: NOEC - Espèces: Poissons = 0.23 mg/l - Durée h: 672  
sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté - CAS: 51580-86-0  
a) Toxicité aquatique aiguë:  
Point final: LC50 - Espèces: 19126.Iepomis = 0.23 mg/l - Durée h: 96  
Point final: LC50 - Espèces: 19126.Dapnia = 0.17 mg/l - Durée h: 48  
Point final: LC50 - Espèces: 19126.Menidia = 1.21 mg/l - Durée h: 96  
Point final: LC50 - Espèces: 19126.Mysidopsis = 1.65 mg/l - Durée h: 96  
Xylènesulfonate de sodium - CAS: 1300-72-7  
a) Toxicité aquatique aiguë:  
Point final: EC50 - Espèces: Algues = 230 mg/l - Durée h: 96  
Point final: EC50 - Espèces: Daphnie = 1000 mg/l - Durée h: 48  
Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 1000 mg/l - Durée h: 96

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium - CAS: 68411-30-3  
Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Test: BIODG06 - Durée: 28GG - %: 85 - Remarques: OECD 301B  
Ready biodegradability  
sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté - CAS: 51580-86-0  
Biodégradabilité: Rapidement dégradable  
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium - CAS: 68411-30-3  
Bioaccumulation: .2 - Test: Kow - Coefficient de partition 3.32  
sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté - CAS: 51580-86-0  
Bioaccumulation: Pas bioaccumulable

#### 12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

#### 12.6. Autres effets néfastes

pas disponible

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

5000/4

Page n. 8 de 12





## Fiche de Données de Sécurité

### Belle France 2 Blocs WC Javel Nettoie et blanchit



#### 14.1. Numéro ONU

ADR-UN Number: 3077  
IATA-UN Number: 3077  
IMDG-UN Number: 3077

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR-Shipping Name: MATIÈRE DANGEREUSE DUPOINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté, cis-2-tert-butylcyclohexyl acetate)  
IATA-Shipping Name: MATIÈRE DANGEREUSE DUPOINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté, cis-2-tert-butylcyclohexyl acetate)  
IMDG-Shipping Name: MATIÈRE DANGEREUSE DUPOINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté, cis-2-tert-butylcyclohexyl acetate)

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Class: 9  
ADR - Numéro d'identification du danger : 90  
IATA-Class: 9  
IATA-Label: 9  
IMDG-Class: 9

#### 14.4. Groupe d'emballage

ADR-Packing Group: III  
IATA-Packing group: III  
IMDG-Packing group: III

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR-Polluant environnemental: Oui  
IMDG-Marine pollutant: Marine Pollutant  
Most important toxic component: sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR-Subsidiary hazards: -  
ADR-S.P.: 274 335 375 601  
ADR-Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 3 (-)  
IATA-Passenger Aircraft: 956  
IATA-Subsidiary hazards: -  
IATA-Cargo Aircraft: 956  
IATA-S.P.: A97 A158 A179 A197  
IATA-ERG: 9L  
IMDG-EmS: F-A , S-F  
IMDG-Subsidiary hazards: -  
IMDG-Stowage and handling: Category A SW23  
IMDG-Segregation: -

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

N.A.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)  
Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)  
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)  
Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013  
Règlement (UE) 2015/830  
Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

5000/4

Page n. 9 de 12





## Fiche de Données de Sécurité

### Belle France 2 Blocs WC Javel Nettoie et blanchit

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)  
Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)  
Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)  
Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)  
Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)  
Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)  
Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)  
Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)  
Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)  
Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Aucune restriction.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1  
le produit appartient à la catégorie: E2

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange  
Substances pour lesquelles une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée :  
acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases cités sous l'en-tête 3:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Classe de danger et catégorie de danger	Code	Description
Ox. Sol. 2	2.14/2	Matière solide comburante, Catégorie 2
Acute Tox. 4	3.1/4/Oral	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Skin Irrit. 2	3.2/2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Eye Dam. 1	3.3/1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	3.3/2	Irritation oculaire, Catégorie 2
STOT SE 3	3.8/3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition unique STOT un., Catégorie 3
Aquatic Acute 1	4.1/A1	Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	4.1/C1	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	4.1/C2	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique,

5000/4

Page n. 10 de 12





## Fiche de Données de Sécurité

### Belle France 2 Blocs WC Javel Nettoie et blanchit

		Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	4.1/C3	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 3

Paragraphs modified from the previous revision:

RUBRIQUE 2: Identification des dangers  
RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants  
RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage  
RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle  
RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques  
RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques  
RUBRIQUE 12: Informations écologiques  
RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport  
RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation  
RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
Skin Irrit. 2, H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1, H318	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2, H411	Méthode de calcul

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities  
SAX's DANGEROUS PROPERTIES OF INDUSTRIAL MATERIALS - Eight Edition - Van Nostrand Reinold  
Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.  
L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.  
Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.  
CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).  
CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.  
DNEL: Niveau dérivé sans effet.  
EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.  
ETA: Estimation de la toxicité aiguë, ETA  
ETAmélange: Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)  
GefStoffVO: Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.  
GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.  
IATA: Association internationale du transport aérien.  
IATA-DGR: Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).  
ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.  
ICAO-TI: Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).  
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
INCI: Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.  
KSt: Coefficient d'explosion.  
LC50: Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.  
LD50: Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.  
PNEC: Concentration prévue sans effets.  
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises

5000/4

Page n. 11 de 12





## Fiche de Données de Sécurité

### Belle France 2 Blocs WC Javel Nettoie et blanchit

STEL:	dangereuses.
STOT:	Limite d'exposition à court terme.
TLV:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TWA:	Valeur de seuil limite.
WGK:	Moyenne pondérée dans le temps
	Classe allemande de danger pour l'eau.

5000/4

Page n. 12 de 12

